

# Les acteurs des politiques de lecture pour la jeunesse : complémentaires et concurrents ?

par **Max Butlen\***

Des acteurs de plus en plus nombreux et divers sont désormais mobilisés par la diffusion et la promotion de la littérature de jeunesse. Max Butlen montre quelles divergences et quelles convergences recouvre cet apparent consensus. C'est dans ce contexte qu'il analyse l'évolution du rôle des bibliothécaires.

Pour répondre aux revendications de partage culturel, aux exigences démocratiques de formation, et aux impératifs économiques de développement, les politiques publiques de lecture se sont largement amplifiées depuis un quart de siècle. Afin de commenter, d'expliquer et d'interpréter les déploiements plus ou moins planifiés et maîtrisés de ces politiques culturelles, on dispose aujourd'hui de savoirs nouveaux sur les politiques du livre<sup>1</sup>, sur les politiques de lecture<sup>2</sup>, sur l'offre et sur les acteurs<sup>3</sup>.

Toutefois l'étude de la réception de ces politiques et l'étude de leurs effets semblent moins nourries. Ces derniers domaines appellent des recherches spécifiques, notamment pour ce qui relève de l'étude des particularités des politiques en direction de la jeunesse. Dans ce secteur, la question se pose notamment des interactions entre producteurs,

\*Max Butlen est enseignant-chercheur à l'IUFM des Pays de la Loire et à l'INRP.

médiateurs et lecteurs de la littérature : comment, par exemple, comprendre les jeux de la concurrence et de la complémentarité entre les acteurs mobilisés par la diffusion et la promotion de la littérature pour la jeunesse ?

### **Des politiques d'offre apparemment consensuelles**

Il convient tout d'abord de préciser qu'on retrouve dans le secteur jeunesse les orientations majeures des politiques nationales : les politiques de lecture entre 1980 et 2000 s'y affirment comme des politiques d'offre relativement consensuelles<sup>4</sup>. En France, elles se traduisent par une intervention accrue de l'État mais aussi et simultanément par une multiplication des objets à lire, des lieux de la lecture, des institutions et des partenaires. Quelques données témoignent de ces expansions et de la vitalité du secteur. Pour ce qui est de la production des objets à lire, l'activité des éditeurs surprend. Ils ont dû et su adapter l'offre à l'heure de la concentration, de l'internationalisation de la production tandis que le livre de jeunesse entrait dans l'ère de la diffusion contrôlée par l'informatique. Malgré la domination croissante de quelques « oligopoles »<sup>5</sup> qui semblent écraser le marché, de petites et moyennes maisons d'édition ont pu naître, survivre, se développer en faisant preuve d'une réelle vitalité, de professionnalisme et d'une créativité parfois éclatante. Beaucoup d'éditeurs sont allés au devant de leurs publics en observant leurs comportements, ils se sont adaptés à l'évolution des besoins et à la concurrence d'autres pratiques culturelles pour attirer des lecteurs toujours plus jeunes à la recherche de surprises, d'éclats de rire, de frissons, de découvertes, d'aventures,

de sentiments, de savoirs nouveaux. Pour les séduire, le renouvellement des supports a été constant. Le secteur jeunesse n'a cessé d'innover grâce à des créateurs qui ont osé élargir le champ de la communication entre adultes et enfants, grâce aussi à des maquettistes, des graphistes qui ont exploré avec audace les possibilités de mise en page et les rapports texte-illustrations. En témoignent les livres animés, les livres-jeux, pour les petits, les livres documentaires et la rénovation constante des collections pour les adolescents. Les albums, tout particulièrement, attestent la qualité de l'effort éditorial. Tous les aspects de cet objet ont été régulièrement repensés en fonction d'une lecture des demandes implicites des jeunes publics, en fonction aussi de connaissances croissantes sur la réception des textes. Au total, l'offre éditoriale a été habilement redéfinie entre deux modèles de lecture et d'apprentissage : la lecture de formation sur le modèle littéraire et la lecture d'information et de consultation sur le modèle documentaire. La progression de la production en titres est un bon indicateur de la créativité du secteur. Elle reflète sa vitalité. Comment cependant ne pas percevoir une politique de « suroffre » quand on considère l'explosion de la production : 650 titres édités en 1958, 3500 en 1975, 7425 en 1990 et plus de 9000 en 2002. Pourtant s'il se publie davantage de livres, ceux-ci sont tirés à moins d'exemplaires. Ce dynamisme de l'offre (qui résulte de l'amplification de la production, de la floraison permanente des nouveautés) entraîne cependant une rotation trop rapide des produits à l'étalage. Les retours se multiplient dans des délais serrés, compte tenu des contraintes de l'office. Une telle

extension de la production a nécessité l'ouverture permanente de nouveaux marchés ; elle l'a accompagnée et l'a provoquée tout à la fois.

De leur côté, confrontés à cette profusion, les acteurs des politiques de la lecture ont éprouvé des difficultés croissantes pour suivre l'actualité du livre de jeunesse. Il est vrai qu'ils sont désormais très nombreux à prendre en charge ce qu'on appelle la diffusion (chez les professionnels du livre), l'animation (dans le secteur socio-culturel), et ailleurs la transmission d'une culture littéraire, la médiation, et parfois la scolarisation des livres de jeunesse.

### Les bibliothécaires jeunesse : de la solitude expérimentale à un partenariat protéiforme

En France, la prise de conscience massive de l'importance et de l'intérêt de la littérature de jeunesse est liée en grande partie à l'action tout à la fois militante et professionnelle des bibliothécaires jeunesse qui ont longtemps été assez isolés<sup>6</sup> dans la demande et la définition pragmatique d'une politique de lecture pour la jeunesse. Tandis que les bibliothécaires pour adultes imposaient progressivement un nouveau paradigme de la lecture (« Tous les livres pour tous les publics »), les bibliothécaires jeunesse avec *L'Heure joyeuse* (1924) puis *La Joie* par les livres (1965) mettaient davantage l'accent sur une politique de qualité pour tous. En donnant l'exemple sur des lieux expérimentaux puis en généralisant les pratiques, le groupe des bibliothécaires jeunesse a grandement contribué à construire la question sociale de la nécessaire rénovation de l'offre de lecture, qualitativement et quantitativement. La profession a beaucoup contribué<sup>7</sup> à



Bruno Heitz : *Une Belle fête qui a bien failli être ratée I,*  
Circonflexe

*Il y a eu une réunion, sur ce sujet, très intéressante. On nous avait demandé de venir.*



faire évoluer les représentations, les modèles de formation des lecteurs et les pratiques éducatives et pédagogiques dans l'univers de la famille comme dans les sphères scolaires. L'émotion provoquée par la découverte de l'illettrisme a entraîné une écoute plus attentive encore du discours des bibliothécaires, de leurs revendications et, finalement, ils ont obtenu l'inscription sur agenda politique et administratif d'un renforcement des politiques de formation des lecteurs.

Depuis les années 70, pour rattraper un retard manifeste sur les pays anglo-saxons et d'Europe du nord, les ministères de la Culture, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les collectivités territoriales ont encouragé de façon spectaculaire la création de dépôts de livres, de coins lecture, l'ouverture de très nombreuses bibliothèques pour la jeunesse. Biblio-thèques publiques, bibliothèques scolaires se sont installées dans bien des espaces de formation et de loisir des jeunes.

### **La question du pilotage des politiques**

Pour coordonner les initiatives, dans les régions, les ministères et parfois les élus locaux ont institué des chargés de mission qui ont eu pour fonction d'impulser la mise en œuvre des politiques de lecture autrefois très centrées sur les seules bibliothèques et l'ancienne Direction des bibliothèques et de la lecture publique du ministère de la Culture<sup>8</sup>. Ainsi sont apparus les conseillers pour le livre et la lecture dans les DRAC, les chargés de mission lecture, prévention de l'illettrisme ou maîtrise du langage dans les rectorats et inspections académiques, les correspondants de même nom auprès du

ministère de la Jeunesse et des Sports. La mobilisation générale qui a résulté de la politisation du champ a favorisé son envahissement par des acteurs que la dynamique interne de leur corporation convoquait de toutes manières sur les lieux. Paradoxalement, le discours des bibliothécaires a pu être partiellement couvert par toutes ces prises de parole alors même que sa pertinence était enfin largement reconnue. Le paysage de la lecture publique s'est transformé en un territoire public de la lecture. La profession a dû tenir compte aussi des nouvelles prises de fonction. Des emplois ont été créés de toutes pièces, ceux de « médiateur du livre » par exemple. La poignée d'activistes bénévoles mobilisés par ATD Quart-Monde a été relayée depuis 1994 par des promotions de médiateurs désormais dûment diplômés<sup>9</sup> qui « questionnent le métier de bibliothécaire »<sup>10</sup>. Parallèlement des militants éducatifs et culturels se sont regroupés dans diverses associations ayant pour but le développement culturel des jeunes, la promotion des livres de jeunesse de qualité. D'autres acteurs professionnels ont construit puis fait entendre leur position. Dans un contexte difficile pour la librairie générale, les libraires jeunesse sont parvenus à bâtir et à préserver un espace de distribution spécifique, à fonder des organismes spécialisés dotés de réseaux et de journaux spécifiques. À partir de 1972, les auteurs se sont organisés dans une association (La Charte) qui leur a permis de conquérir progressivement davantage de reconnaissance et de légitimité en répondant à des demandes croissantes. Les formateurs et les organismes de formation se sont répandus sur l'ensemble du territoire pour initier

à l'analyse de la production, à l'accueil des différents publics, à l'art de conter, à l'organisation des lieux de lecture pour les jeunes, tous domaines qui étaient autrefois l'apanage presque exclusif des bibliothécaires et de quelques spécialistes, souvent militants. Du côté de l'Université, la reconnaissance est certes restée longtemps délicate mais de nombreuses disciplines se sont intéressées à la question et étudient désormais cet objet complexe qu'est la littérature de jeunesse. Il est apparu qu'elle se situe au carrefour des disciplines<sup>11</sup> et qu'il convient pour tenter d'en rendre compte de manière plus scientifique de mobiliser des équipes pluridisciplinaires, en faisant appel à l'histoire de l'édition, l'histoire de l'éducation, l'histoire littéraire, à la linguistique, aux sciences politiques, aux sciences de l'information et de la communication, à la sociologie des lectorats, à l'ethnologie, à la psychologie, à la psychanalyse, au droit, à l'économie, etc. La description (à grands traits) de ces évolutions révèle une recomposition complète du cadre de référence. Elle fait apparaître que le concept même de politique de lecture (unique et unifiante) ne résiste pas à la profusion des initiatives. Force est de constater un changement de paradigme. La pluralité est la nouvelle règle. La volonté de développer la lecture publique en France a provoqué l'affirmation et la multiplication des politiques de la lecture. Celles-ci sont diversifiées, adossées à de nombreux dispositifs, à des modes d'action complémentaires et soutenu par des groupes tout à la fois complémentaires et concurrents. Heureusement complémentaires et assez souvent utilement concurrents dans la mesure où la multiplication des acteurs se

révèle un gage de richesse et sans doute d'efficacité accrue pour peu que des instances de régulation et des espaces de rencontre, de coordination, d'information et de co-formation existent<sup>12</sup>.

### **Troubles et débats**

À tous les échelons, les débats sont animés entre les professionnels du livre et de la lecture (éditeurs, libraires, bibliothécaires, écrivains), les théoriciens de la lecture, les responsables institutionnels engagés dans des politiques de lecture (les élus locaux tout particulièrement) mais aussi les représentants des innombrables forces sociales locales, mobilisées sur la question par des associations, des mouvements, des syndicats, des partis. Bien sûr, les intérêts des uns et des autres ne se rejoignent pas nécessairement et il arrive assez régulièrement qu'ils diffèrent ou s'opposent. Ainsi les politiques de la lecture sont nécessairement plurielles, assez souvent complémentaires mais régulièrement contradictoires, conflictuelles même, et elles ne se recoupent pas nécessairement avec les politiques du livre. Les débats serrés sur le droit de prêt (entre éditeurs et bibliothécaires) ou sur le photocopillage (entre enseignants et éditeurs) en témoignent. Chaque catégorie d'acteurs a tendance à intervenir à partir de ses intérêts d'abord et ensuite en fonction de référentiels, de modèles de pensée qui orientent les prises de position. Dans ce contexte, les bibliothécaires continuent à jouer un rôle essentiel mais qui n'est pas (ou plus) celui d'un « médiateur dominant »<sup>13</sup>. L'évolution de l'offre et l'étude de la réception ont révélé qu'une politique publique d'offre de lecture pour la jeunesse ne saurait se réduire à une politique de la lecture



Bruno Heitz : Une Belle fête qui a bien failli être ratée !, Circonflexe

On n'était pas de trop pour s'occuper des enseignants.



publique « bibliocentrée ». Ces modifications ont provoqué du trouble au sein de la profession, les un(e)s se sentent concurrencé(e)s parce que des actions spectaculaires, par exemple sur la lecture et la petite enfance, sur la politique de la ville ou encore sur l'aide aux élèves en difficulté ont pu advenir et réussir sans qu'ici ou là on fasse trop appel à leurs compétences. D'autres bibliothécaires éprouvent quelques difficultés à redéfinir leur mission, à retrouver une spécificité, une identité professionnelle alors qu'il existe désormais des enseignants et des universitaires qui sont devenus experts d'un domaine que les bibliothécaires étaient hier à peu près les seuls à explorer, alors que les offreurs, les médiateurs, les passeurs de livre se professionnalisent ou se proposent bénévolement pour aller à la rencontre de toutes les générations en tous lieux du territoire national.

### Spécificités des bibliothécaires jeunesse

Certes les bibliothécaires jeunesse ne sont pas (ou plus) des intermédiaires quasi obligés entre le livre et les lecteurs. Pour autant si l'offre s'est démultipliée, la demande aussi et de ce point de vue la marge de progression et d'activité demeure considérable compte tenu des résultats d'ensemble des politiques de lecture. La spécificité des professionnels du secteur jeunesse ne pose d'ailleurs guère de questions pour leurs partenaires, tant ces derniers savent que de tels apports demeurent incontournables et le deviendront davantage encore en raison de l'extension assurée et des politiques d'offre et des politiques de médiation. Par exemple, les enseignants ont, comme les autres éducateurs, impérativement besoin des pôles d'excellence

Avec elle, même un marathonnien entraîné a du mal à suivre...  
En plus de la bibliothèque, quand on est dans sa classe, on a droit à...

constitués par les antennes des BM. Les responsables des bibliothèques scolaires savent bien que leurs fonds d'incitation et d'initiation ne peuvent répondre que partiellement aux demandes d'information et de culture que leur activité déclenche et oriente. Dans ce contexte, les fonctions et compétences d'hier des bibliothèques se conjuguent avec celles de l'avenir : conservation des œuvres patrimoniales de référence, mise à disposition de la production moderne et contemporaine, aide dans l'autoformation, la recherche, le traitement de l'information et dans l'accès aux documents inépuisables de la culture de l'écrit, maîtrise de l'actualité de l'édition, mise en évidence des réseaux de lecture, organisation de rencontres avec les divers professionnels du livre et de la lecture et de sociabilités entre usagers... Ces diverses fonctions peuvent être en partie partagées ou transférées vers d'autres acteurs dans l'intérêt probable d'une meilleure formation des lecteurs. Mais seuls les bibliothécaires les assument toutes et ont pour mission de service public d'en faire profiter à tous égards et en permanence les communautés de jeunes lecteurs et ceux qui s'emploient à les former. La spécificité des bibliothécaires jeunesse comme celle d'ailleurs des pédagogues et éducateurs ne se décrète guère, elle semble en fait dépendre directement d'une professionnalité et d'un professionnalisme nouveaux, et de la place que chacun des acteurs s'emploiera à occuper dans des politiques locales de lecture, déconcentrées, décentralisées en liaison avec des projets de ville, des projets éducatifs des services de la jeunesse, des projets pédagogiques des écoles<sup>14</sup>. En ce sens, l'idée de lecture publique est encore riche de potentialités à exploiter.



Bruno Heitz : Une Belle fête qui a bien failli être ratée I,  
Circonflexe

1. Dans le secteur jeunesse voir l'étude économique fondatrice de Jean-Marie Bouvaist : *Les Enjeux de l'édition jeunesse à la veille de 1992. Création - Production - Diffusion*, Montreuil, Salon du livre de Jeunesse, 1990. Vient de paraître : Michèle Picquart, pref. Yves Mollier : *L'Édition pour la jeunesse en France de 1945 à 1980*, Presses de l'ENSSIB, 2004 (Références).

Sur l'ensemble des politiques du livre voir Yves Surel : *L'État et le livre. Les politiques publiques du livre en France (1957-1993)*, Paris, L'Harmattan, 1997 ; et François Rouet : *Le livre, mutations d'une industrie culturelle*, Paris, La documentation française, 2000.

2. Marine de Lassalle : *L'Impuissance publique. La politique de la lecture publique en France (1945-1993)*. Thèse pour le doctorat de sciences politiques, sous la direction de M. Daniel Gaxie, Université Paris I. Bernadette Seibel, (dir.) : *Lire et faire lire. Des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, Paris, Le Monde Éditions, 1995.

3. Jean-Yves Mollier et collectif : *Où va le livre ?*, Paris, La Dispute, 2000 et 2002.

Max Butlen : *L'Offre publique de lecture. Évolution des politiques en France ; concurrence et complémentarités entre les acteurs de 1980 à 2000*, Thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université Paris 5, directeur de recherche, Éric Plaisance, à paraître (INRP/Artois).

4. Le consensus semble cependant surtout discursif. Dans la pratique, il explose assez fréquemment dès lors que l'on passe à la mise en œuvre des politiques notamment sur la question du libre accès, de la censure (quelles œuvres mettre à la disposition des publics jeunes ?).

5. Ahmed Silem décrit des « oligopoles à frange atypique » in « Les deux géants du livre français », in *Où va le livre ?* dir. Jean-Yves Mollier, Paris, La Dispute, 2002, p.61-62. Le mouvement de concentration en œuvre dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne se serait seulement (mais fortement) accentué qu'au cours des vingt dernières années sans que pour autant les entreprises moyennes perdent toute autonomie de décision lorsqu'elles sont rattachées ou intégrées à un géant de l'industrie du livre.

6. Quelques mouvements pédagogiques et associations culturelles regroupant des militants de la lecture ont partagé ces combats dès les premières heures.

7. cf, article de Max Butlen in BBF, tome 49, n° 1, 2004.

8. La transformation (contre l'avis des bibliothécaires, en 1975) de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique (l'ancienne DBLP) en une Direction du livre (DL) puis en Direction du livre et de la lecture (DLL, en 1981) est significative du changement de paradigme, d'une modification des rapports de force entre les acteurs et d'une volonté d'élargissement des centres de références.

9. Notamment par le Brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation option médiateur du livre et par le brevet professionnel jeunesse éducation populaire et sports.

10. Le propos est de Gilles Moreau (CEMEA), lors du colloque « Se former à la littérature de jeunesse » organisé à la BnF par La Joie par les livres, Médiadix, le CRDP de l'académie de Créteil, l'Institut Charles Perrault, la BnF.

11. Cf ; l'article de Jean-Yves Mollier « La Littérature de jeunesse au carrefour des disciplines » in *Se former à la littérature de jeunesse aujourd'hui*, Argos hors série n°4, printemps 2003.

12. Cf. les missions de la DLL, notamment.

13. Ce concept est notamment proposé par Pierre Muller : *Les Politiques publiques*, Paris, PUF, 1994 et Bruno Jobert : *L'État en action*, Paris, PUF, 1987, voir aussi Yves Surel, op. cit.

14. Les programmes publiés en 2002 pour l'école primaire offrent de ce point de vue une formidable opportunité pour que les bibliothécaires et les autres professionnels du livre construisent avec les enseignants des projets de formation à la lecture littéraire qui fassent oublier trop de formelles expéditions touristiques en bibliothèque.